

nourriture. L'auteur montre que le manque de soins psychosociaux affecte négativement presque chaque autre effort pour reconstruire la vie des survivants. Dans leur communication sur la reconstruction identitaire à travers des familles artificielles de l'AERG et du GAERG, Jean Pierre Dusingizemungu et Jean Claude Uwilingiyimana montrent que la stratégie de reconstruction de l'identité aide les survivants à éviter la congélation dans le désespoir. Les familles artificielles aident les 'enfants' et les 'parents' à discuter et à résoudre bon nombre de leurs problèmes liés au génocide. Alexandre Daughe-Roth regrette que la politique de réconciliation nationale et son application par les tribunaux Gacaca affectent la capacité des survivants à raconter leur histoire et à faire des revendications politiques.

Au terme de cette publication, le Comité de rédaction tient à remercier les auteurs qui ont soumis leurs communications. Il est entendu que chaque auteur assume la responsabilité de ses propos. Les références sont présentées selon la manière des auteurs. Pour des raisons éditoriales, certaines communications n'ont pas pu être publiées.

## **LA VRAIE MISSION DU GOUVERNEMENT INTERIMAIRE (ABATABAZI) : EXTERMINER LES TUTSI ET DISPARAITRE**

Paul RUTAYISIRE et Tom NDAHIRO<sup>1</sup>

### **Introduction**

Les écrits sur le génocide des Tutsi parlent peu du gouvernement intérimaire, mis en place trois jours après la mort du président Juvénal Habyarimana, et qui a le triste record de l'avoir exécuté et coordonné. Il est connu aussi sous le nom de 'Gouvernement d'Abatabazi' (libérateurs), nom inspiré des pratiques du Rwanda précolonial qu'il s'est attribué parce qu'il a été formé pendant une période de guerre.<sup>2</sup> C'est un gouvernement de crise qui, d'après sa propagande, devait, d'une part, s'occuper des questions de guerre et ramener la paix, et, d'autre part, corriger les erreurs du passé. D'après les propos d'un journaliste extrémiste « *le précédent (gouvernement) ne valait pas la peine* ». <sup>3</sup>

Le gouvernement intérimaire s'est distingué de son prédécesseur en éliminant systématiquement les Tutsi à une ampleur jamais atteinte auparavant. Avant le déclenchement du génocide des Tutsi, la littérature et la propagande de l'extrémisme hutu avaient proposé la création d'un gouvernement dont la mission serait de rassembler tous les Hutu. Le Président Habyarimana en a parlé souvent dans ses discours, la CDR en a fait un objectif dans ses statuts. Et les deux thèmes, l'unité et la conscience hutu, constituent des points récurrents développés dans les discours et les messages du Président

<sup>1</sup>Université Nationale du Rwanda/Journaliste indépendant.

Cette communication porte sur une partie des résultats d'une recherche menée depuis 2007 par le Centre de Gestion des Conflits.

<sup>2</sup>Discours du Président a.i. à Butare, 19 avril 1994.

<sup>3</sup>Bamwanga Jean Baptiste, 10 avril 1994.

et du premier ministre du gouvernement intérimaire.<sup>4</sup>

Compris dans le contexte du moment, celui du génocide des Tutsi, cette insistance donnait une orientation claire et bien perçue par les destinataires. Cela voulait dire que pour que l'élimination des Tutsi puisse se faire et sans en encourir des conséquences, il fallait l'unité des Hutu. La faute étant collective il devenait difficile et presque impossible d'identifier et de punir le coupable. L'objectif a été atteint parce que le génocide des Tutsi est le seul génocide du 20<sup>e</sup> siècle qui ait connu une participation populaire massive dans son exécution.

Ce texte a été élaboré à partir des documents inédits appartenant aux membres du gouvernement intérimaire ou à ceux qui le soutenaient : les lettres privées, les rapports internes, les diaires, les témoignages devant les tribunaux, etc. La présentation des documents disponibles sur le gouvernement d'Abatabazi est d'autant plus nécessaire pour comprendre l'histoire du génocide des Tutsi qu'une grande partie de ses archives a disparu.<sup>5</sup>

### 1. Choix des acteurs

Durant la nuit du 6 avril douze officiers supérieurs des FAR se concertent et forment le Comité de crise, présidé par le colonel Bagosora.<sup>6</sup> Cette fonction de présider le comité de crise aurait dû revenir normalement au général

<sup>4</sup>Par exemple discours de J. Kambanda, 19 avril 1994.

<sup>5</sup>Selon J. Kambanda, il aurait confié des documents secrets et enregistrés à DMurego, qui à son tour les a confiés à Mgr Munzihigirwa, archevêque de Bukavu, qui est décédé peu de temps après. Une autre partie des documents fut saisie par le général Kembele, à Goma, avec le véhicule qui les transportait (cassette, no 20, 27 septembre 1997).

<sup>6</sup>Bagosora dit qu'il ne présidait pas ce comité composé de 12 hauts officiers, mais que c'est le général Ndindiliyimana qui le présidait et qu'il a signé les communiqués en remplacement du ministre de la défense en mission : « je n'ai rien signé au nom du comité de crise », dit-il (Réponse du col. Bagosora Théoneste aux questions du Professeur Filip Reyntjens, Yaoundé, 30 octobre 1995).

major Ndindiliyima, qui était le chef de la gendarmerie et alors le militaire en service le plus gradé.<sup>7</sup>

Cette entorse protocolaire confirme la version des événements selon laquelle les premières intentions du colonel Bagosora étaient de prendre le pouvoir. J. Kambanda est catégorique sur ce point : « *les militaires voulaient prendre le pouvoir au départ* », dit-il, Bagosora aurait rencontré une opposition au sein du comité, surtout de la part du colonel Rusatira et du général major Ndindiliyimana.<sup>8</sup>

Le général R. Dallaire, qui a participé à la réunion du 6 avril, constata lui aussi les intentions putschistes de Bagosora qui a dit à cette occasion : « *l'armée devait prendre le contrôle du pays en raison de l'insécurité causée par l'écrasement de l'avion du président... les militaires prendraient le pouvoir un minimum de temps et... ils rendraient le pouvoir aux politiciens* ». <sup>9</sup> A la remarque de R. Dallaire disant que le pays avait un gouvernement légitime représenté par le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana et que tout devait passer sous son contrôle, Bagosora rétorqua que : « *Madame Agathe ne possédait pas la confiance du peuple rwandais et qu'elle était totalement incapable de diriger le pays* ». <sup>10</sup>

Le 7 Avril au matin, tous les commandants des grandes formations militaires ont tenu une réunion à laquelle participait le commandant de la MINUAR, le général R. Dallaire. Cette réunion a, entre autres mesures, recommandé la mise en place d'un gouvernement sur base de la convention entre les principaux partis politiques du 16 Avril 1992. Le comité militaire de crise s'est concerté

<sup>7</sup>Le colonel Bagosora était officiellement retraité depuis 1993.

<sup>8</sup>J. Kambanda, témoignage du 18 mai 1998

<sup>9</sup>R. Dallaire, *J'ai serré la main du diable*, p. 292.

<sup>10</sup>Idem

à aborder avec le MRND (Ngirumpatse, Karemera et Nzirorera). Ensemble ils proposèrent de nommer le Président du CND en vertu de la constitution de juin 1991.

La nomination de Sindikubwabo Th. en référence à l'article 42 de la Constitution du 10 juin 1991 était un contournement des Accords d'Arusha. Le Président intérimaire raconte les conditions dans lesquelles il fut nommé à ce poste: « *Le lendemain de l'assassinat du Président Habyarimana, j'ai été conduit sous escorte militaire par le colonel Gatsinzi Marcel, alors commandant de place de Butare. Le 8 avril 1994 j'ai été contacté au matin, par une délégation du Bureau politique du MRND conduite par le Dr Ngirumpatse Mathieu et comprenant Messieurs Karemera Edouard et Nzirorera Joseph. Le chef de la délégation m'informa que le Comité de crise mis en place pour la circonstance avait décidé que l'intérim du Président de la République doit être assumé et que le recours à l'article 42 de la Constitution de juin 1991 a été jugé seule voie légale pour éviter un vide institutionnel. Après un bref échange de vues j'ai accepté la proposition et le 9 avril 1994 un candidat Premier Ministre en la personne de Monsieur Kambanda Jean présenté par le Parti MDR a été nommé et chargé de mener les consultations nécessaires pour mettre en place un gouvernement également intérimaire. Une équipe de 19 (sic) candidats a été présentée et les Ministres ont prêté le serment constitutionnel le 9 avril 1994* ». <sup>11</sup>

Le 8 avril, à 14 heures, Karamira accompagné de militaires est allé chez Kambanda ; il lui a demandé de l'accompagner à l'école supérieure militaire pour participer à une réunion. « *Lorsque j'ai vu arriver chez moi le véhicule militaire, je me suis caché jusqu'à ce que mon escorte vienne me dire que c'était Karamira. Il est entré dans la maison avec moi, car il disait (qu'il avait) quelque chose à m'annoncer, que nous devons être à l'écart pour qu'il me le dise. A l'intérieur il m'a*

<sup>11</sup> Cahier personnel de certaines activités du Président Sindikubwabo Th, 9 avril 1994-9 juin 1995, pp.I-II.

*dit (...) que j'étais nommé premier ministre* ». <sup>12</sup>

Le 8 avril le comité rencontra aussi les représentants des partis politiques (MRND, MDR, PL, PDC, PSD). Le président du MRND expliqua comment le nouveau président a été nommé<sup>13</sup>. Karamira présenta J.Kambanda comme candidat au poste de premier ministre ; les autres partis proposèrent également leurs candidats, tous furent acceptés. Dans ce gouvernement intérimaire de 19 ministres, les partis politiques (MRND, MDR, PL, PSD, PDC) étaient représentés par les courants extrémistes (hutu power) : « *En ces hommes, j'ai reconnu des partisans de la ligne dure* »<sup>14</sup>, dit R.Dallaire.

Ce gouvernement avait deux autres caractéristiques ; d'une part, il était fortement marqué et dominé par le MRND<sup>15</sup> et il devait travailler comme si « *tout le monde (...) était du MRND* »<sup>16</sup>. Sa coloration régionale très prononcée au sommet saute également aux yeux. C'est un gouvernement qui a à sa tête deux personnages originaires du sud, le Président Th. Sindikubwabo et le Premier Ministre J. Kambanda. Beaucoup d'indices et de témoignages suggèrent que les planificateurs du génocide des Tutsi étaient cachés derrière ces deux personnages pour faire basculer les régions méridionales (Gikongoro et Butare) dans le génocide : « *Les nouveaux chefs promus furent avant tout des profiteurs soucieux d'occuper l'espace libéré par les assassinats, des arrivistes propulsés en connaissance de cause pour faire*

<sup>12</sup>J. Kambanda, témoignage du 19 mai 1998.

<sup>13</sup>J. Kambanda, témoignage du 26 septembre 1997.

<sup>14</sup>R. Dallaire, Op.cit., p.344.

<sup>15</sup>Les ministres se répartissent comme suit: 9 MRND, 3 MDR, 3 PSD, 3 PL, 1 PDC; il n'y a aucun ministre tutsi. La préfecture de Kibuye a le plus de ministres : 4, Gisenyi : 3, les autres préfectures ont deux ministres, sauf Byumba et Cyangugu qui ont chacune 1 ministre et Gikongoro qui n'a aucun.

<sup>16</sup>J. Kambanda, témoignage du 18 mai 1998).

le sale travail : Théodore Sindikubwabo était un *has been* velléitaire ; Jean Kambanda, un *looser repêché* ; Pauline Nyiramasuhuko, une *égérie* aux compétences intellectuelles limitées ; Straton Nzabumukunzi, une *créature* des militaires extrémistes ; Sylvain Nsabimana, un *intellectuel raté* ; Alphonse Nteziryayo, un *militaire déclassé*, un *planqué* en quête de revanche. Ce temps de latence, qui leur a été nécessaire à la préparation du contexte et des hommes pour enclencher les *mu sacres*, les dissocie par ailleurs radicalement des *ralliés* de la seconde heure du 19 avril et au-delà, même si les victimes ne perçurent guère la différence entre ces deux acteurs.»<sup>17</sup>

Contrairement à Th. Sindikubwabo qui est un vétéran de la scène politique depuis l'indépendance, J. Kambanda, était l'étoile montante du MDR power. Il dit lui-même que ce n'est pas un hasard s'il a été proposé au poste de Premier Ministre : « *j'étais déjà sur la liste de ceux qui étaient proposés par le parti pour occuper ce poste, bien avant les événements d'avril 1994* ». <sup>18</sup> Il était très proche de Karamira, fondateur de la tendance Hutu power au sein du MDR, et de l'ancien Premier Ministre Dismas Nsengiyaremye. <sup>19</sup> Il était aussi président du MDR (power) dans la préfecture de Butare et membre du bureau politique de ce parti au niveau national. Sa candidature, en 1994, ne fut pas contestée d'autant plus qu'il était présenté par son parti et par l'homme fort du moment, Karamira. <sup>20</sup>

J. Kambanda était parmi ceux qui, au sein du MDR, exprimaient publiquement leur désaccord sur les Accords

<sup>17</sup>A. GUICHAOUA, *Rwanda 1994. Les politiques du génocide à Butare*, Paris, Karthala, 2005, p.256.

<sup>18</sup>J. Kambanda, témoignage du 19 mai 1998.

<sup>19</sup>L'extrémisme de J. Kambanda date de 1973. En effet, étudiant au Groupe scolaire de Butare il a participé à la campagne d'expulsion des Tutsi des écoles secondaires de Butare, Kansi et à IPN (témoignage du 27 septembre 1997).

<sup>20</sup>J.Kambanda, témoignage du 19 mai 1998.

d'Arusha: « *C'était un contrat où on sentait qu'il y a une partie qui a déjà tout pris et qui ne veut pas qu'on la discute : ceux qui osaient le dire étaient qualifiés d'extrémistes par la communauté internationale. On a refusé de regarder la réalité en face, on doit supporter les conséquences* »<sup>21</sup>. « *On ne veut pas croire qu'il y a des Tutsi au Rwanda, on ne veut croire qu'il y a des Hutu au Rwanda, alors que le problème est réel. On veut passer toujours au-dessus, on ne veut pas croire qu'il y a une lutte de pouvoir entre les deux groupes alors que c'est pour cela qu'ils luttent depuis des années* ». <sup>22</sup>

## 2. La mission d'exterminer les Tutsi

Le Premier Ministre a parlé à plusieurs reprises, dans ses discours et messages, de la question de la sécurité (*kugarura umutekano*). Il a donné aux préfets des directives visant le rétablissement de la sécurité dans le pays. <sup>23</sup> Les réunions de sécurité ont eu lieu partout à différents niveaux (préfectures, secteur, cellule), avec des thèmes apparemment sans reproche et responsables: généralement il s'agit de la pacification, de la sécurité, de la tranquillisation de la population, de l'auto-défense contre l'ennemi, etc. Officiellement il n'a jamais été question de la chasse aux Tutsi, alors que c'est dans ces réunions, dont étaient exclus les Tutsi ou les Hutu jugés complices, que la mobilisation pour les massacres était faite et que les plans et les bilans des attaques étaient établis. Quelquefois, ceux qui donnaient les ordres se trahissaient en disant ce à quoi les ministres étaient occupés véritablement. Ainsi en juin, des messages ont été envoyés aux préfets disant de « *ne pas montrer les armes et les grenades* » sur les barrières et de réduire autant que possible ces dernières pour ne garder que les barrières qui se justifient. <sup>24</sup>

<sup>21</sup>J.Kambanda, témoignage du 1er juin 1998.

<sup>22</sup>J. Kambanda, témoignage du 29 mai 1998.

<sup>23</sup>Message du 27 avril 1994.

<sup>24</sup>Agenda de Karemera E., 6 juin au 31 août 1994.

Le gouvernement a également procédé à la mutation du personnel (préfets, bourgmestres, conseillers) peu actif dans la chasse à l'ennemi, autrement ceux-là qui étaient opposés à l'élimination des Tutsi ou qui manifestaient une volonté à s'opposer. Ainsi, de nouveaux préfets furent nommés lors du conseil des ministres du 17 avril 1994 ; lors de ce changement les préfets « inactifs » furent démis: ce fut le cas des préfets de Butare et de Kibungo.<sup>25</sup> J.Kambanda a admis que ce qui était visé dans le remplacement du préfet de Butare était de faire débiter les massacres parce que cette région était « en retard »<sup>26</sup>; la ministre Pauline Nyiramasuhuko originaire de cette région a joué un grand rôle dans la démission du préfet.

On disait, sans donner des preuves, que l'ancien préfet « transportait des militaires du FPR à partir du Burundi pour aller jusqu'à Butare », et que sa préfecture était particulièrement « infiltrée par les brigades clandestines du FPR depuis l'assassinat de F.Gatabazi et M.Bucyana ».<sup>27</sup> En réalité, la vraie raison est qu'il était opposé au projet génocidaire et se montrait plus préoccupé par la protection de tous les citoyens de son ressort et non pas la chasse systématique aux Tutsi et aux Hutu de l'opposition.

Une des tâches principales de l'administration locale était de mettre en place l'auto-défense civile sous prétexte de mieux assurer la sécurité de la population. Le système de l'auto-défense civile existait avant le déclenchement du génocide. Ainsi, en mars 1994, suivant les consignes du ministère de la défense, les listes des réservistes et autres civils « fiables » pouvant travailler avec les militaires pour la défense de leurs quartiers avaient été dressées, du moins

<sup>25</sup>Il nomma Sylvain Nsabimana à Butare, qui sera remplacé par un militaire quelques semaines plus tard et Anaclét Rudakubana à Kibungo.

<sup>26</sup>J. Kambanda, témoignage du 15 mai 1998.

<sup>27</sup>Réunion du Président a.i. et du Premier Ministre avec le gouvernement et l'administration de Butare, 19 avril 1994.

dans la ville de Kigali.<sup>28</sup> Les cellules devaient être des entités organisationnelles des opérations de l'auto-défense. Cette dernière consiste en « la recherche et la neutralisation des infiltrés ».<sup>29</sup> Dans certaines communes, comme celles de la préfecture de Gisenyi il était question d'y distribuer des armes à feu et des munitions en quantité suffisante ainsi que y accélérer la formation des utilisateurs<sup>30</sup>.

Les mécanismes se sont renforcés au début du mois d'avril 1994 par d'autres mesures dans le cadre de ce que les militaires ont appelé « la stratégie pour parer à l'attaque de l'ennemi » ; il s'agissait d'améliorer le mode de recrutement des militaires, de poursuivre la formation des civils sur le maniement des armes, de « recenser discrètement tous les militaires pro-Inkotanyi ou de connivence avec l'ennemi et les écarter » ainsi que « les militaires de tous rangs qui ne sont pas enthousiastes » pour les surveiller ou les renvoyer.<sup>31</sup>

La défense dite civile est composée des interahamwe, des militants et miliciens des autres partis ainsi que des militaires.<sup>32</sup> J. Kambanda attribue à Ngirumpatse M. la paternité des interahamwe et par conséquent celle des crimes commis par eux; c'est lui qui a fondé les interahamwe pour en faire une force armée. Ces jeunes miliciens mêlés à la population et aux militaires formaient une force efficace, qui, organisée nationalement et localement, s'est illustrée dans les massacres et les pillages.<sup>33</sup> Il y avait une

<sup>28</sup>La liste a été transmise par le préfet de la ville de Kigali au Chef de l'Etat-Major, lettre du 31 mars 1994.

<sup>29</sup>Lettre du Général Major Nsabimana Déogratias, Chef de l'Etat Major, au Ministre de la défense, 30 mars 1994.

<sup>30</sup>Lettre du Lieutenant Colonel Nsengiyumva Anatole au Chef de l'Etat-Major, 14 décembre 1993.

<sup>31</sup>Lettre du Général Major Nsabimana Déogratias aux commandants des opérations de Rulindo, Byumba, Mutara, 1er avril 1994.

<sup>32</sup>J. Kambanda, témoignage du 26 septembre 1997.

<sup>33</sup>UNAMIR, Operation Pouncing Tiger, 18 May 1994, ICTR 98-44-1.

coordination entre interahamwe et l'armée, les deux étant coordonnés de suffisamment haut, « au niveau de l'Etat Major et de la direction du MRND». <sup>34</sup>

La relation étroite entre les interahamwe/défense civile et l'armée est illustrée par une lettre écrite au lieutenant colonel Simba en retraite par le ministre de la défense lui demandant d'être le responsable de la défense civile dans les préfectures de Gikongoro et Butare. « *Sur décision du Gouvernement, une organisation de la Défense Civile vient d'être mise sur pied. A ce titre, vous êtes désigné Conseiller en matière de la Défense Civile auprès du Préfet de la Préfecture de Butare et du Préfet de la Préfecture de Gikongoro. En collaboration avec des Préfets, des Bourgmestres et des Conseillers des Secteurs, vous superviserez la formation en matière de la défense civile de dix hommes de bon renom par Secteur et organiserez ces derniers par Secteur et par Commune pour encadrer la population pour qu'elle puisse empêcher l'infiltration de l'Eni [sic]. Pour la réussite de cette mission, en collaboration avec les Bourgmestres, vous choisirez un Sous-officier réserviste ou retraité qui jouit de bonne estime auprès de la population pour vous assister. Ce dernier émargera sur le budget de la Défense Nationale. La collaboration étroite des Préfets, des Bourgmestres et du Comdt OPS en place est strictement recommandée. La priorité est accordée aux Communes frontalières avec le Burundi pour éviter des infiltrations en provenance de ce dernier.* » <sup>35</sup>

Lorsqu'il a été nommé Premier Ministre, J. Kambanda affirme qu'il a vu les premiers massacres qui visaient les Tutsi dès les instants qui ont suivi la chute de l'avion du président. <sup>36</sup> A ce sujet, il donne des informations très intéressantes sur le rôle de la garde présidentielle au

<sup>34</sup>J. Kambanda, témoignage du 18 mai 1998.

<sup>35</sup>Lettre du ministre de la défense au Lt Col Aloys Simba, 15 mai 1994.

<sup>36</sup>J. Kambanda, témoignage du 18 mai 1998.

début des massacres. Cette dernière, dit-il, a procédé à l'élimination de certains personnages sur base ethnique et politique. Le Major Ntabakuze, commandant du bataillon para-commando du camp Kanombe, très proche de J. Habyarimana et étoile montante de l'Akazu, a été l'organisateur des assassinats pendant la nuit du 7 au 8 avril. <sup>37</sup> C'est lui qui a envoyé des commandos avec la mission d'« éliminer les opposants au MRND selon une liste que détenait le Major Ntabakuze et à partir de laquelle il assignait les gens à éliminer aux soldats de sa troupe qu'il avait choisis ». <sup>38</sup> Les soldats ne tuaient pas des gens qu'ils rencontraient dans la rue, mais des personnes bien identifiées : « ce n'était pas un hasard ». Des ministres et des politiciens ont été exécutés dans ces conditions au même moment que d'autres ministres, proches de la famille présidentielle, étaient extraits de leurs domiciles et mis à l'abri. Ceux qui étaient protégés au camp de la Garde Présidentielle se sont rendus à l'ambassade de France avec leurs familles pour être ensuite évacués par les français. <sup>39</sup>

Après la mise en place du gouvernement, les massacres se sont amplifiés et étendus sur tout le territoire. Les responsabilités du gouvernement intérimaire ont été minimisées et même niées par ceux qui défendent certains de ses membres qui doivent répondre de leurs actes devant les tribunaux nationaux, le Tribunal Pénal International pour le Rwanda et les tribunaux des pays étrangers. <sup>40</sup>

Dans leur discours les membres du gouvernement ne parlent jamais de « génocide » : il est délibérément question de « la guerre » ou de « massacres », de « conflits interethniques » selon le Président ai. A Gikongoro, de « vengeances » selon

<sup>37</sup>J. Kambanda, témoignage du 19 mai 1998.

<sup>38</sup>J. Kambanda, témoignage du 19 mai 1998.

<sup>39</sup>J. Kambanda, témoignage du 15 mai 1998.

<sup>40</sup>E. Shimamungu, pp.73-72.

le chef de la gendarmerie<sup>41</sup>, des troubles provoqués par la sortie du bataillon du FPR stationné au CND pour attaquer le camp de la Garde Présidentielle<sup>42</sup> et par le fait que le FPR avait entassé des munitions et des combattants dans la capitale.<sup>43</sup>

Devant le TPIR, J. Kambanda a donné une autre version sur les massacres et le rôle du gouvernement. Tout le monde, dit-il, était au courant que les gens mouraient « *pour des raisons politiques* », « *mais personne n'a eu le courage de dénoncer les massacres dont on savait qu'ils se commettaient : je n'ai pas vu une seule autorité morale ou religieuse le faire, je n'ai pas vu même un expatrié le faire... personne n'a osé dire publiquement ce qu'ils pensaient tout bas. Cette attitude suicidaire, je ne l'ai pas prise et c'est pour ça que je regrette, et je me dis que je n'avais pas de choix, puisque la sanction était unique, c'était la mort* ».

Plus grave encore, les ministres du gouvernement étaient impliqués dans les massacres. Dans le cadre de la politique dite de « *pacification* », le gouvernement a attribué à des ministres désignés des régions à « *pacifier* », autrement dit sensibiliser et organiser la population à massacrer les Tutsi et leurs *complices hutu*. Ainsi le ministre de la jeune et du mouvement associatif, Callixte Nzabonimana, s'est particulièrement illustré dans les massacres des Tutsi dans sa préfecture d'origine, Gitarama<sup>44</sup>. Pauline Nyiramasuhuko était chargée de la préfecture de Butare. J. Kambanda, originaire de Butare, affirme avoir vu la barrière qui était devant son hôtel (Ihuriro) tenue par des gens en treillis militaires et d'autres en tenue civile avec à leur tête le fils de Pauline Nyiramasuhuko, Ntahobari Shalom.

<sup>41</sup>Gén. Mjr Ndindiliyimana, entretien à la Radio Rwanda, 22 avril 1994.

<sup>42</sup>Discours radiodiffusé du président, 8 avril 1994.

<sup>43</sup>Entretien du PM avec J.B. Bamwanga, 14 avril 1994.

<sup>44</sup>J.Kambanda, témoignage du 14 mai 1998.

Le passage de Th. Sindikubwabo et de J. Kambanda dans la préfecture de Butare a été suivi par l'intensification des massacres suite aux mots d'ordre donnés par eux et aux changements du personnel résistant au génocide. Dans sa comparution devant le TPR, J. Kambanda reconnaît aussi qu'après son passage à Kibuye, le 24 avril 1994, son discours a amplifié « *la volonté des gens à éliminer l'ethnie tutsi* ». <sup>45</sup>

La « *chasse aux infiltrés* » était l'occupation principale et le thème majeur dans le discours d'incitation aux massacres, non seulement pour l'administration locale mais aussi pour les médias qui le rappelaient sans arrêt. Le journaliste Bamwanga parle de la guerre de « *recherche de l'ennemi en vue de l'exterminer* ». <sup>46</sup> Le terme utilisé d'exterminer l'ennemi, assimilé aux Tutsi et à leurs complices, est sans équivoque sur le plan en cours d'exécution.

La « *chasse aux infiltrés* » allait de pair avec la distribution des armes ou la recherche du renfort. Pendant les conseils, chaque ministre se plaignait de ne pas avoir eu suffisamment d'armes à distribuer dans sa préfecture d'origine. Durant le mois de juin, le gouvernement a obtenu 10.000 armes à distribuer à la défense civile. Les FAR ont pris 7.500 armes et 2.500 sous la responsabilité de Karemera pour les distribuer à la défense civile. Officiellement, les ministres ne réclamaient des armes pour tuer les Tutsi, mais pour « *combattre le FPR* ». <sup>47</sup>

Dans ses dépositions J. Kambanda situe la responsabilité des massacres qui ciblaient les Tutsi à 5 niveaux. D'abord le comité militaire de crise, « *une structure fantôme* », dont le responsable était le colonel Bagosora. Les membres ont

<sup>45</sup>J. Kambanda, témoignage du 3 octobre 1997.

<sup>46</sup>ICTR, no 98-44-I.

<sup>47</sup>J. Kambanda, témoignage du 26 septembre 1997.

« les instigateurs de tout ». « Officieusement démembré à la nomination du gouvernement le 8 avril, mais en réalité on sentait toujours leur influence jusqu'à la fin ». <sup>48</sup> Le comité militaire de crise exerçait « le pouvoir suprême sur l'armée et les partis politiques ». Le 2<sup>e</sup> niveau est l'armée dans la mesure où le comité militaire est en issu. Le 3<sup>e</sup> niveau est formé par les partis politiques, des structures connues qui sont responsables dans la mise en place du gouvernement. Le 4<sup>e</sup> niveau est le gouvernement. Le 5<sup>e</sup> niveau est la défense civile mise en place par le gouvernement et qui collaborait efficacement avec l'armée <sup>49</sup>.

### 3. La guerre

Le gouvernement intérimaire devait, comme son nom « abatabazi » l'indique dans son sens traditionnel, s'occuper principalement de la guerre et combattre le FPR. Or, manifestement, les efforts de ses membres ont été investis davantage dans l'extermination des Tutsi que dans la confrontation militaire avec l'adversaire. Dans leurs discours, les membres du gouvernement, les politiciens extrémistes (comme Murego D., Ngirumpatse M.) et les militaires ont profité des médias qui leur étaient acquis, radio Rwanda et RTLM, pour diffuser leur version des causes de la guerre. La thèse développée est simple : les Tutsi réfugiés qui ont fui la démocratie en 1959 ont attaqué le pays pour réinstaller la monarchie et opprimer les Hutu. <sup>50</sup> Chaque élément de l'argumentaire est une construction basée sur le mensonge, la manipulation de l'histoire et les thèmes racistes développés par la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> république chaque fois que la question des réfugiés était soulevée. L'objectif poursuivi étant moins celui d'établir la vérité historique que de conditionner le public en lui

<sup>48</sup> *Idem.*

<sup>49</sup> *Idem.*

<sup>50</sup> Radio Rwanda, 17 avril 1994.

donnant des slogans qui montrent la méchanceté de l'ennemi défini ethniquement.

A propos de la guerre proprement dite, il y a un discours de propagande élaboré dans le but de cacher la réalité à la population pour la manipuler à volonté et un autre discours qui fait état de problèmes réels. Dans le premier cas, on peut citer ces propos du Premier Ministre disant que les FAR combattraient jusqu'au dernier, et qu'il n'était pas question de quitter le pays. <sup>51</sup> Dans son rapport du 18 mai, la MINUAR décrit une situation différente. Elle fait état du siège de la ville de Kigali par les troupes du FPR <sup>52</sup> et présente les FAR comme des soldats désorganisés, désespérés et battant toujours en retraite, qui fournissaient peu ou presque pas d'effort pour arrêter le FPR. <sup>53</sup>

En juin, un membre du gouvernement intérimaire contredit la version officielle des événements en reconnaissant que Kigali était totalement encerclée, le ravitaillement ne suivait plus et que l'ennemi pouvait porter la guerre sur tout le territoire <sup>54</sup>, le moral des troupes était très bas, il y avait des tensions internes entre les militaires, le faible encadrement des militaires était responsable des exactions commises par certains d'entre eux sur la population, le système de renseignement était déficitaire et la carence des médicaments se faisait de plus en plus sentir. <sup>55</sup>

C'est le même bilan établi par le Chef de l'Etat Major dans la réunion des militaires avec le Premier Ministre du 6 juin; il y fait état des pertes en personnel, des morts et des blessés non remplacés. Selon le Chef de l'Etat Major « il y a des compagnies avec un seul officier ou même sans officier

<sup>51</sup> Radio Rwanda, 19 avril 1994.

<sup>52</sup> UNAMIR, Operation Pouncing Tiger, 18 May 1994, ICTR 98-44-1.

<sup>53</sup> R. Dallaire, op.cit., p.382.

<sup>54</sup> Agenda de Karemera E., 6 juin au 31 août 1994.

<sup>55</sup> Agenda de Karemera E., 6 juin au 31 août 1994.



(...). Les officiers...étaient décimés par centaines ». <sup>56</sup> Le chef de l'EM parle aussi du manque de fusils et de munitions « de façon criante » <sup>57</sup> ainsi que du découragement, de l'indiscipline non mâtée, du manque d'initiative de combat pour harceler l'ennemi, beaucoup de désertions, etc.

Contrairement au discours de propagande, les FAR n'ont jamais manqué d'armes ni de munitions : elles ont été régulièrement ravitaillées et ceci malgré l'embargo prononcé par l'ONU à l'encontre du gouvernement rwandais. Tout un réseau efficace de partenaires fournisseurs a été mis en place très tôt et il a fonctionné même après la défaite des FAR. Plusieurs missions ont été envoyées à l'étranger pour acheter les armes et certaines ambassades du Rwanda (surtout celles de Nairobi, Le Caire et Paris) étaient particulièrement actives dans ce domaine. A titre d'exemple on peut citer le colonel Bagosora qui a acheté des armes et des munitions auprès des Forces Armées des Seychelles. Il y avait tout un circuit sophistiqué difficile à repérer. Tous les moyens étaient bons même les moins recommandables : comme l'utilisation de fausses adresses (une commande fut faite en France avec l'utilisation d'une adresse des handicapés mentaux), la falsification des plans de vol des avions apportant des armes, etc. Les banques utilisées pour effectuer les virements des fonds pour l'achat des armes étaient enregistrées en Suisse, en Grande Bretagne, en Egypte, etc.

#### 4. Les bourreaux devenus victimes

Ce qu'un haut dignitaire du régime disait impossible est arrivé. Le gouvernement intérimaire a fui vers Gisenyi le

<sup>56</sup> J. Kambanda, témoignage du 29 mai 1998.

<sup>57</sup> A ce sujet un ministre a fait remarquer de façon pertinente, contre ceux parmi ses collègues qui disaient que les militaires manquent d'armes, qu'on ne peut parler de manque de fusils et de munitions alors que les civils se promènent dans la rue avec des fusils (témoignage du 29 mai 1998).

14 juillet 1994 devant l'avancee du FPR, ensuite vers le Zaïre, en amenant avec lui une masse de personnes et toute son armée (ou ce qui en restait), ses milices et toutes les institutions de l'Etat. Pour J.Kambanda, il s'agissait d'un mouvement incontrôlable, le gouvernement et les militaires n'y pouvant rien. Mais il reconnaît que des ordres disant à la population de partir ont été donnés. <sup>58</sup> Une fois arrivés dans les camps, surtout ceux du Zaïre, les militaires et dans une moindre mesure les civils ont fait, durant le dernier trimestre de l'année 1994, une auto-critique de leur défaite et proposé des pistes d'action pour l'avenir.

Du côté des militaires, une commission spéciale, présidée par le Lieutenant Colonel Bahufite, fut constituée. Elle était composée exclusivement par des militaires. <sup>59</sup> Sa mission consistait « à déterminer les causes de notre échec après avoir examiné en détail l'évolution de la situation depuis le début de la guerre le 1er octobre 1990 ensuite déterminer et analyser toutes les hypothèses possibles en vue du retour de tous les réfugiés dans leur pays dans la sécurité et la dignité ».

Les résultats de la commission furent consignés dans un rapport soumis au commandement supérieur des FAR <sup>60</sup>. Ce sont ces résultats auto-justificatifs que nous résumons sans commentaires dans les lignes qui suivent.

1) D'une manière générale, le rapport impute l'échec de l'armée nationale au FPR. L'épreuve des militaires a commencé, le 1er octobre 1990, lorsque « des éléments de l'armée régulière de l'Ouganda se disant d'origine rwandaise, lancèrent une attaque contre le Rwanda à partir

<sup>58</sup> Entretien avec le Chef d'Etat Major, 7 juillet 1990.

<sup>59</sup> Lt Col Bem Bahufite Juvénal, Président, Lt Col Ir Ruhorahoza Jean Bosco, Maj Bem Neretse Emmanuel, Maj Dr Ruhigira Désiré, Maj Ir Ntilikina Faustin, Capt Ir Nsengimana Vincent, Capt Hasengineza.

<sup>60</sup> Rapport au Comd des FAR, Goma, le 20 décembre 1994.

« sa jrouiere nora avec l'Uganda ». <sup>61</sup> Le FPR a saboté les résultats des Accords d'Arusha car il voulait la prise du pouvoir par les armes ; et c'est le FPR qui a repris les hostilités le 7 avril.

2) La responsabilité du FPR est aussi en jeu dans la détérioration de la situation interne qui a précédé les événements de 1994, comme les dissensions au sein des partis politiques d'opposition (le MDR et le PL), les massacres commis dans tout le pays, l'assassinat des leaders politiques et l'assassinat du chef de l'Etat le 6 Avril 1994. Selon le rapport de la commission, la mort du chef de l'Etat fut interprétée par la population hutu comme « *la goutte qui a fait déborder le vase. Les Tutsi qui avaient attaqué le pays depuis déjà 4 ans, détruit des biens, tué plusieurs personnes et apporté tant de malheurs au peuple rwandais mais qui pourtant avaient reçu une grosse part de pouvoir sur un plateau d'or à Arusha, venaient de montrer qu'ils ne cherchaient qu'à anéantir leurs adversaires politiques. En assassinant le chef de l'Etat, ils montraient leur vrai visage: des tueurs qu'il faudrait mettre hors d'état de nuire. Et ce fut le début des massacres amplifiés par une presse devenue l'instrument du FPR dans sa conquête du pouvoir avec la bénédiction de la communauté internationale* ». <sup>62</sup>

Il y a d'autres causes majeures de la défaite des FAR signalées, qui relèvent de facteurs plus internes et du contexte international. Il s'agit de:

- 1) l'absence d'une vision commune de la part des politiciens vis à vis du problème de la guerre imposée par le FPR et la foi naïve dans les accords de Paix d'Arusha.
- 2) la complicité de la MINUAR en faveur du FPR alors qu'elle était censé pousser les deux parties belligérantes à arrêter les combats et à revenir dans

<sup>61</sup>ibidem, p.7.

<sup>62</sup>Rapport au Cmd des Far, op.cit., p.10.

le processus de paix d'Arusha.

- 3) l'implication des puissances étrangères dans le conflit rwandais en faveur du FPR ainsi que le retrait du soutien français à la partie gouvernementale alors qu'elle était « notre seul allié ».
- 4) La décapitation du commandement politique et militaire le 6 avril 1994.
- 5) La présence des complices du FPR aussi bien au sein des instances gouvernementales qu'au sein des FAR, qui ont empêché la prise de certaines mesures qui auraient permis aux FAR de lutter plus efficacement contre le FPR.
- 6) L'érosion progressive des effectifs par des désertions massives et surtout le déficit des FAR en cadre officiers et sous officiers.

Un groupe de civils, dont dans la majorité d'entre eux avait occupé de hautes fonctions dans l'administration publique, réunis à Idjwi le 13 novembre 1994<sup>63</sup>, a adopté une approche des causes de la défaite différente de celle qui vient d'être décrite. En effet, exclusivement ethniste dans leur analyse des réalités du Rwanda, elle met tout sur le compte des Hutu : ils se sont divisés (« umuhutu yiganiyemo ibice ») jusqu'à se trahir mutuellement (« umuhutu yagambaniye umuhutu ndetse aramwangiza », ils ne se sont préoccupés que de l'enrichissement effréné (« twatsinzwe n'inda nini, umurengwe, uburangare »), les complexes d'infériorité qui sont des séquelles des temps anciens dont souffrent encore des Hutu (« byatumye umuhutu kuva ikuzimu n'ubu ibisigisigi by'ubuhake bikaba bikimubereye nk'imigozi bimutega ») et ils ont dilapidé les acquis de la révolution de 1959. La solution réside dans l'unité des Bahutu (« kumvikana kw'abahutu

<sup>63</sup>Il s'agit de Busunyu Michel, Mpamo Esdras, Kagimbangabo André, Murego Donat et Bakera James.

nwo mukiro wabo ») basée sur une prise de conscience de leur propre identité (« ni ngombwa ku umuhutu amenya identité ye atabanje kwishushanya n'umututsi ») et dans la poursuite des seuls intérêts des Hutu (« hagomba kwimirizwa imbere inyungu z'umuhutu »).<sup>64</sup> En disant cela ils rejoignaient les thèmes privilégiés des chansons de Simon Bikindi, notamment Nanga Abahutu ou Akabyutso (je déteste les Hutu ou l'éveil) et Bene Sebahinzi ou Intabaza (les descendants de Sebahinzi ou l'alerte). Ce discours de la victimisation des bourreaux avait l'objectif de cacher l'horreur du génocide des Tutsi qui venait de se commettre et surtout les responsabilités de ceux qui l'avaient planifié et exécuté.

## 5. La recherche de l'alternative

L'Internationale Démocrate Chrétienne (IDC) a été un partenaire très important du gouvernement Intérimaire. Il est établi aussi que la France a joué un rôle déterminant dans le soutien à l'ancien régime en exil et dans la recherche des alternatives politiques et militaires. Les révélations de Jérôme Bicamumpa Bicampaka, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération de ce gouvernement, sont intéressantes à ce sujet. A l'occasion d'un séjour en France, en septembre 1994<sup>65</sup>, il a rencontré un « officiel français » dont il n'a pas révélé l'identité. Ce dernier a conseillé au gouvernement intérimaire d'adopter « le réalisme politique ». Les facteurs qui y poussent sont : le fait que certaines personnalités (françaises) « n'hésitent pas à affirmer que notre gouvernement n'existe plus depuis la victoire militaire du FPR », ne pas reconnaître cela constituerait « un manque de réalisme politique ». Le second facteur est

<sup>64</sup>Le rapport de cette réunion est intitulé « Tube Umwe », Bukavu, 13 novembre 1994 ; il a été signé par Busunyu Michel, Mpano Esdras, Kagimbangabo André et Murego Donat.

<sup>65</sup>Raport de Mission en France, Goma, 4 octobre 1994.

ne pas avoir pu obtenir la reconnaissance du Zaïre. »

L'interlocuteur français a recommandé de rassembler les informations et les témoignages commune par commune et préfecture par préfecture, qui montrent les exactions commises par le FPR : « le génocide perpétré par le FPR depuis octobre 1990 et depuis le 6 avril 1994 », « la responsabilité du général nigérian Opareye et du GOM ainsi que celle du général Dallaire et de la MINUAR dans ce génocide », « les noms des officiers FPR qui commandaient les escadrons de la mort ainsi que les localités dans lesquelles ces massacres ont été perpétrés »<sup>67</sup>. Ce dossier devait être terminé avant la fin de novembre 1994, date du dépôt du rapport définitif de la Commission des Nations Unies, et devrait être soumis par le gouvernement en exil à un Tribunal international impartial en prévision (il n'est pas encore question du TPIR). Pour l'interlocuteur français, le gouvernement du FPR est « illégitime, car il s'agit d'un gouvernement installé par l'armée ougandaise, dont une majorité ne parle ni kinyarwanda ni français ; un gouvernement qui dirige un pays déserté par une majorité de sa population ; bref, un gouvernement d'une armée d'occupation ».<sup>68</sup>

Un autre conseil, relatif au sujet qui nous occupe, est le « type d'organisation à mettre en place pour la défense de la cause du peuple rwandais ». L'objectif de cette structure serait d'« occuper autant que possible la scène internationale en menant des actions médiatiques sans précédent » : par exemple en multipliant des déclarations « réfléchies » qui entrent dans le cadre d'une « stratégie cohérente et responsable et non des déclarations belliqueuses qui engageraient une polémique ».<sup>69</sup> En outre, il faut organiser

<sup>66</sup>Ibidem, p.2.

<sup>67</sup>Ibidem, p.3.

<sup>68</sup>Ibidem, p.4.

<sup>69</sup>Ibidem, p.4.

la population dans les camps « de manière à ce qu'il y ait de la discipline au sein de la population tout comme au sein des FAR (...) La discipline est la base de tout... Sans cela notre crédibilité serait perdue à jamais ». <sup>70</sup> Il faut rechercher l'unité au sein des réfugiés mais aussi « un examen de conscience collectif au cours duquel nos erreurs seraient identifiées sans complaisance pour correction ultérieure ». <sup>71</sup> Parmi les alliances à cultiver, il y a celle avec le Président Mobutu, Moi et celle des autorités du Soudan, celle de Mwinyi ainsi avec « des opposants au Président Museveni d'Ouganda ». <sup>72</sup>

L'interlocuteur français a demandé « la mise en place d'une nouvelle structure politique plus fonctionnelle et plus opérationnelle ». Avec à la tête des personnalités « bénéficiant d'une expérience de l'étranger, spécialement en matière de communication, d'une réelle compétence et ne devraient pas être compromis dans les massacres de populations civiles ». <sup>73</sup> La personnalité visée était François Nzabahimana.

Au terme de son rapport, Jérôme Bicampaka demandait une réunion dans les plus brefs délais qui regrouperait le gouvernement et l'Etat Major des FAR pour discuter de tous ces problèmes et élaborer des stratégies appropriées. « L'objectif étant de sauver et servir le peuple et l'Etat rwandais ». « La priorité du gouvernement doit donc consister en la reconquête d'une crédibilité par une démonstration de son sens de responsabilité, particulièrement, à l'égard des réfugiés rwandais ». <sup>74</sup>

<sup>70</sup>Ibidem, p.4.

<sup>71</sup>Ibidem, p.5.

<sup>72</sup>Idem.

<sup>73</sup>Idem.

<sup>74</sup>Ibidem, p.9.

Le 30 octobre 1994, il y eut un remaniement de l'équipe ministérielle. L'objectif de ce remaniement était de mettre en place un nouveau gouvernement « plus restreint en tenant compte des réalités aussi bien politiques que financières ». La restructuration du gouvernement est intervenue après des tractations intenses entre représentants du gouvernement en place, des militaires et des partis politiques. Les débats qui ont eu lieu montrent que les dissensions au sein du gouvernement intérimaire avaient atteint le paroxysme.

Le remaniement ministériel et l'expression de bonnes intentions n'ont rien changé sur la détérioration de la situation tant dans les conditions de vie des réfugiés qu'au niveau du leadership fortement secoué par des divisions. Les nombreux et profonds conflits au sein du gouvernement intérimaire ont rendu toute action concertée impossible.

Les performances étaient jugées médiocres. Selon les rapports établis par les conseillers civils du président Sindikubwabo <sup>75</sup> les membres du gouvernement n'étaient pas restés auprès de la population; plusieurs ont préféré chercher refuge là où ils se croyaient en sécurité, en abandonnant leurs collègues et la population « sans même laisser aucune adresse », il en fut de même pour certains officiers des FAR <sup>76</sup>. Il n'a pas été possible de respecter de périodicité des réunions. En outre, l'heure était aux règlements des comptes : le gouvernement est accusé de tous les maux « pendant que les FAR s'évertuent à se faire innocenter ». <sup>77</sup> Le Haut Commandement militaire prit cette situation comme prétexte pour imposer une autre alternative politique en lieu et place du gouvernement intérimaire.

<sup>75</sup>Kayogora Fr., Karimanzira C., Habamenshi I., Temahagari J., Nkurunziza Ch., Nkurunziza A.

<sup>76</sup>Rapport du 17 juillet 1995.

<sup>77</sup>Idem.

A l'issue d'un séminaire qui regroupait les militaires, en septembre, l'idée (celle exprimée par l'interlocuteur français) de mettre en place une structure militaire plus dynamique et politiquement plus acceptable pour remplacer le gouvernement intérimaire fut émise. Le 23 mars 1995 le gouvernement en exil et le conseil de commandement des FAR ont discuté de « *l'opportunité de remplacer le système actuel de gouvernement par une nouvelle organisation sous forme d'association des réfugiés* »<sup>78</sup>. Cette organisation devait garantir un encadrement efficace des réfugiés, leur assurer un maximum de cohésion et avoir une couverture diplomatique et médiatique suffisante. Le gouvernement et les partis politiques devraient s'investir dans cette entreprise et s'intégrer dans cette nouvelle organisation ».<sup>79</sup>

Sindikubwabo Th. exprima son désaccord à l'égard de la proposition faite par le Haut Commandement des FAR. Le gouvernement, dit-il, est bien informé sur les conditions de vie des réfugiés : la preuve est qu'il visitait régulièrement les camps des réfugiés. Il ne comprenait pas comment une simple association de réfugiés pouvait « *amener nos détracteurs à abandonner leurs velléités d'accuser les porte-paroles des réfugiés de « génocidaires »* ». Pour lui, c'était davantage un plan de sabotage, entrepris déjà par « *certaines de nos compatriotes* », <sup>80</sup> au lieu de sauver le gouvernement intérimaire.

Une autre réunion regroupant le Haut Commandement des FAR et certains représentants des réfugiés s'est tenue à Burengo ; c'est au cours de cette dernière qu'est né le Rassemblement Démocratique Rwandais (RDR).<sup>81</sup> Dans

<sup>78</sup>Gouvernement rwandais en exil, Réunion conjointe du gouvernement et du conseil de commandement militaire tenue à Bukavu en date du 23 mars 1995, Bukavu, le 23 mars 1995.

<sup>79</sup>Gouvernement en exil, 23 mars 1995, pp.1-2.

<sup>80</sup>Ibidem, cité, pp.3-4.

<sup>81</sup>Réunion de concertation entre le comité de coordination du RDR. et quelques membres du gouvernement, Burengo, 9 avril 1995.

une déclaration du 4 avril 1995 (Mugunga), 14 officiers supérieurs des FAR, dont le Général Major Bizimungu Augustin et le Général de Brigade Kabiligi Gratien, ont apporté leur soutien au RDR au nom des FAR. Cette déclaration des FAR suivait celle du RDR faite le 3 avril (création officielle du RDR) qui, de l'avis de J.Kambanda, a surpris le gouvernement.

Les objectifs du RDR sont : travailler pour le retour des réfugiés, représenter et défendre les intérêts des réfugiés et de tous les Rwandais exclus par le gouvernement en place au Rwanda, organiser les réfugiés dans les camps, lutter pour le droit à la propriété privée et à la réinstallation des réfugiés et des déplacés dans leurs biens, œuvrer pour le dialogue, la paix et la réconciliation nationale, militer pour un état de droit, lutter pour le rétablissement du multipartisme, faire connaître « la vérité sur le drame du peuple rwandais », lutter pour une saine justice et pour l'impartialité du tribunal international, participer à la réhabilitation économique et à la reconstruction du pays.<sup>82</sup>

Avec la naissance du RDR la confusion institutionnelle était totale parce le cabinet n'avait pas été dissous. Les propos de Bizimungu, au terme de la réunion du 14 avril 1995, n'ont apporté aucun éclaircissement. Pour lui, « le gouvernement devrait rester en veilleuse au profit du RDR » parce qu'il « n'a plus d'audience ni des moyens de lutte : il est resté « victime d'embargo médiatique et diplomatique ».

<sup>82</sup>RDR, Déclaration de création du « RDR », Mugunga, 3 avril 1995. Les membres du comité provisoire qui ont signé la déclaration du 3 avril 1995 sont : Nzabahimana Fr, président ; Kanyarushoki Pierre Claver, V/P chargé des relations extérieures ; Ngendahimana Aloys, V/P chargé des affaires sociales ; Gasamunyiga Froduald, V/P chargé des affaires économiques et Planification ; Butare Innocent, secrétaire exécutif ; Ntirugirimabazi Denis, trésorier général ; Murayi Oscar, conseiller et président de la commission juridique ; Bukeye Joseph, conseiller ; Ndagijimana J.M.V., conseiller ; Nyiramajoro Eugénie ; Nzabonimpa Donatilla ; Hakizimana ; Bagezaho J.M.V. ; Sebahakwa ; Banyaga Augustin ; Habimana Cyprien.

Au sein du cabinet les critiques étaient vives et agressives à l'égard des militaires et du RDR. On se posait beaucoup de questions, entre autres : comment le Haut Commandement des FAR soutient une association qui ne reconnaît pas le gouvernement tout en affirmant que l'Armée reste l'outil du Gouvernement? De quels pouvoirs, juridiquement ou matériellement, dispose le RDR pour obliger le Gouvernement à se mettre en veilleuse?<sup>83</sup>

Le Haut Commandement voulait le RDR parce que le gouvernement intérimaire était incapable de mobiliser les réfugiés et de les réunir autour d'un programme. Par ailleurs, les FAR qui venaient de commettre le génocide ne pouvaient pas non parler au nom des réfugiés rwandais : elles n'étaient plus crédibles aux yeux de la communauté internationale, il fallait trouver une solution de rechange. En outre, les ex-FAR voulaient reconquérir le pays par la force des armes dans un délai très bref ; elles voulaient une branche politique capable de mobiliser les réfugiés pour le retour dans ces conditions et éventuellement d'accepter des sacrifices. Le 29 avril 1995, le Haut Commandement des ex-FAR a donné l'ordre « de s'effacer et de céder l'ensemble des dossiers jusqu'alors gérés pour le compte du peuple rwandais en exil ».<sup>84</sup>

Les jours du gouvernement intérimaire étaient comptés : il ne devait pas durer au-delà de 6 semaines. Effectivement, ce gouvernement, même s'il a dépassé de quelques 3 mois son terme, il a disparu au moment où les vrais maîtres n'en avaient plus besoin. Sa mission terminée, il fallait passer à une autre étape, celle du retour par les armes et du blanchiment du crime qui venait d'être commis. Ce changement se matérialisa par la naissance du RDR.

<sup>83</sup>Compte-rendu de réunion du 14 avril 1995.

<sup>84</sup>Idem.

## ASPECTS DE L'EXECUTION DU GENOCIDE DES TUTSI A MUGINA

Faustin RUTEMBESA<sup>1</sup>

### Introduction

L'exécution du génocide dans l'ex-commune de Mugina fait apparaître un nombre extrêmement élevé de Tutsi tués entre avril et juin 1994. Cette commune située au centre-Est du Rwanda et à environ 40 km au sud de Kigali constituait l'une des 17 communes de l'ancienne préfecture de Gitarama.

Le recoupement de plusieurs sources<sup>2</sup> permet de constater que le génocide a emporté plus ou moins 20.000 personnes, soit environ la moitié de la population de cette commune. Faisant partie de la région traditionnelle du Mayaga, la commune de Mugina était habitée par plusieurs milliers de Tutsi. Ces derniers vivaient essentiellement de l'agriculture et de l'élevage à l'instar de la plupart des habitants de ladite commune.

L'exécution du génocide dans cette localité fait également apparaître des actes d'une extrême cruauté. Les témoignages font en effet état de viols massifs, d'amputation de certaines parties du corps dont les parties sexuelles, d'éviscération des femmes et de diverses formes de tortures.

Face à ces actes regroupés sous le terme d'atrocités, les auteurs adoptent des attitudes différentes. Certains se contentent de les évoquer et de les traiter comme des violences quasi inévitables en temps de guerre. D'autres

<sup>1</sup>Université Nationale du Rwanda.

<sup>2</sup>République Rwandaise. *Recensement général de la population et de l'habitat au 15 aout 1991*, Kigali, décembre 1991, pp. 14-16, Id. *Monographie de la Préfecture de Gitarama en 1995*, Kigali, mai 1997, pp. 13-14.